

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

18 juin 2013

## Présents :

**Administration :** Mme Rachel Attalah  
M. Bertrand Artignan

Chef d'établissement  
Directeur

**Professeures :** Mme Rita Issa  
Mme Chadia Chahine  
Mme Dina Tanios  
Mme Sarah Abi Raad

Titulaire Petite Section  
Titulaire Moyenne Section  
Titulaire Grande Section  
Titulaire Cours Préparatoire

**Parents délégués :** Mme Zeina Chalhoub  
Mme Nathalie Bijani  
M. Patrick Antonia  
Mme Dana Dabhar  
Mme Roula Chattat  
Mme Guitta El Nahal

Titulaire Parents – Petite Section  
Suppléante Parents – Petite Section  
Titulaire Parents – Moyenne Section  
Suppléante Parents – Moyenne Section  
Titulaire Parents – Grande Section  
Suppléante Parents – Cours Préparatoire

**Excusées :** Mme Natalia El Asmar  
Mme Rita El Achkar

Titulaire Parents – Cours préparatoire  
Suppléante Parents – Grande Section

## Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'école en date du 27 mars 2013.
2. Modifications du règlement intérieur.
3. Organisation de la fin de l'année scolaire.
4. Rentrée 2013 : calendrier scolaire – horaires - organisation de la journée scolaire - restauration - activités extrascolaires.
5. Projet d'école : présentation du projet d'école (diagnostic – axes - fiches action)  
Approbation par le Conseil d'école du projet d'école.
6. Divers.

*Début de la séance à 13h45*

### 1- Le Conseil approuve le compte-rendu du Conseil d'école du 27 mars 2013.

### 2- Modifications du règlement intérieur

- **Changement d'horaire :**

De 7h45 à 14h10 (au lieu de 13h30) pour les classes de maternelle et élémentaire pour être conforme aux exigences des 2 ministères de l'Education libanais et français.  
Les récréations sont de 2x25 minutes en maternelle et 2x20 minutes en élémentaire.

- **Changement au niveau de l'alimentation :**

Pour la maternelle, la collation est offerte par l'établissement alors que le repas chaud est facultatif et payant.

Pour l'élémentaire, la collation et le repas chaud sont facultatifs et payants.

<b>Approbation, par les membres du conseil d'école, des modifications apportées aux règlements intérieurs de la maternelle et de l'élémentaire</b>
--

### 3- Organisation de la fin de l'année scolaire

19 – 20 juin	Entretiens parents – professeurs – bilan du parcours scolaire de chaque élève
25 juin	Fête de l'école  1- Mot de bienvenue du chef d'établissement et du directeur 2- Remise de diplômes aux élèves de GS 3- Spectacle de danse 4- Chant 5- Acrogym 6- Exposition de travaux d'élèves
28 juin	Accueil des nouvelles familles avec leurs enfants

### 4- Rentrée 2013 :

✓ Calendrier scolaire

Automne	Noël	Hiver	Printemps	Début des vacances d'été
du vendredi [25-10-13] au mardi [05-11-13]	du vendredi [20-12-13] au mardi [07-01-14]	du vendredi [21-02-14] au lundi [03-03-14]	du samedi [17-04-14] au mercredi [05-05-14]	le vendredi [27-06-14]

- ✓ Horaires  
De 7h45 à 14h10

- ✓ Organisation de la journée scolaire

	<b>Maternelle (PS – MS – GS)</b>	<b>Elémentaire (CP – CE1 – CE2 – CM1)</b>
<b>Accueil</b>	7 :30	7 :30
<b>Début des classes</b>	7 :45	7 :45
<b>Collation</b>	9 :30 (Obligatoire et offerte par le lycée)	9 :45 (Facultative)
<b>Repas</b>	11 :35 Restauration payante pour les familles qui le souhaitent. Prévoir une boîte à goûter suffisamment garnie pour les enfants non inscrits au service de restauration payante. Pas de possibilité de réchauffer les plats.	12 :25 Restauration payante pour les familles qui le souhaitent. Prévoir une boîte à goûter suffisamment garnie pour les enfants non inscrits au service de restauration payante. Pas de possibilité de réchauffer les plats.
<b>Fin des classes</b>	A partir de 14 :00 14 :20 - départ des bus	14 :10 14 :20 - départ des bus
<b>Activités périscolaires</b>	14 :20 – 15 :20 Lundi, mardi, mercredi et jeudi A partir du 1 <sup>er</sup> octobre	14 :20 – 15 :20 Lundi, mardi, mercredi et jeudi A partir du 1 <sup>er</sup> octobre

- ✓ Restauration
- ✓ Activités extrascolaires à la rentrée :  
Le choix des activités est à l'étude.

## 5- Projet d'école : (Voir annexe)

**Axe 1** : La mise en place d'une politique novatrice de l'enseignement des langues.

**Axe 2** : Le développement de l'ouverture culturelle vers le pays d'accueil.

**Axe 3** : La réussite de tous les élèves.

**Axe 4** : L'organisation et le pilotage de la scolarisation des élèves à besoins spécifiques.

**Axe 5** : L'organisation et l'optimisation du fonctionnement de l'équipe pédagogique.

**Approbation du projet d'école par les membres du conseil d'école.**

## 6- Questions diverses

- 1- **Question portant sur le manuel d'arabe qui sera adopté dans les classes élémentaires :**

Selon Madame Atallah, le manuel de Abdo Labaki est le meilleur manuel utilisé au Liban. Il sera adopté jusqu'en classe de CM2 au Lycée Montaigne. Il est travaillé par thèmes et par projets; parallèlement avec le français et l'anglais. Il est adapté à nos élèves et va les motiver.

Ce livre est un manuel de référence, et il revient au titulaire d'adopter une manière de travailler

Au Lycée Montaigne, l'arabe est travaillé à fond comme un point fort.

Selon M. Artignan, ce manuel consiste en une démarche structurée qui aide les élèves à bien rentrer dans la lecture.

## **2- *Scolarité – Ecolages***

Il y aura une augmentation des ecolages en janvier 2014, car il faut appliquer la grille des salaires et la cherté de vie.

Cette augmentation a eu lieu dans toutes les écoles du réseau MLF.

De plus, pour avoir de bons professeurs, il faut payer de bons salaires.

## **3- *N'y a-t-il pas de problème que certains élèves prennent le repas chaud et d'autres non?***

Le Lycée Montaigne ne peut pas obliger les parents à payer les repas.

## **4- *Costumes de sport***

Il y a un avis favorable pour l'adoption d'un costume de sport, mais il faut veiller à la bonne qualité de ces tenues.

## **5- *Camp d'été***

Il n'aura pas lieu cette année.

Fin de la séance à 15h30

Secrétaire de séance

Saloma DOUEIHY

Le Directeur

Bertrand ARTIGNAN